

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8623
7 juin 1968
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 6 JUIN 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 3719 du 3 juin 1968, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

Le 7 avril 1968, vers 17 h 20, une unité de la marine américano-sud-vietnamienne tirait plusieurs rafales d'armes automatiques et des obus de mortier sur les habitants khmers alors que ces derniers pêchaient dans les eaux territoriales du Cambodge à 1 500 mètres environ de la côte en face du village de Koh Chanlos, commune de Russey Srok, district de Kompong Trach, province de Kampot. Quelques obus de mortier sont tombés sur la côte cambodgienne à 1 000 mètres en deçà de la frontière, dans le village de Thkau (mêmes commune, district et province suscités).

Cette attaque délibérée a blessé un buffle et coulé un sampan appartenant aux habitants dudit village.

Le 9 avril 1968, vers 23 h 00, deux vedettes de la marine américano-sud-vietnamienne ont violé les eaux territoriales du Cambodge sur une profondeur de 5 000 mètres dans la commune de Fhnom-Leav, district de Kompong Trach, province de Kampot et ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur la colline de Angkol.

Ces vedettes se sont retirées dans les eaux sud-vietnamiennes seulement après l'intervention des Forces nationales khmères de défense.

Le 16 mai 1968, vers 06 h 00, des soldats des forces américano-sud-vietnamiennes évalués à 100 hommes ont fait incursion sur une profondeur de 3 000 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge, à l'Ouest du village de Russey Doch, commune de Reachmonti, district de Kompong Rau, province de

Svay Rieng, et ont tiré sur les paysans khmers en train de s'adonner à la pêche dans cette région. L'un de ces derniers nommé Men Yon et âgé de 37 ans a été mortellement blessé.

Le même jour vers 14 h 00, un avion d'observation L-19 de l'aviation américano-sud-vietnamienne a violé l'espace aérien du Cambodge et mitraillé les environs du village de Daunroat, commune de Roung, district de Mimot, province de Kompong Cham. Une femme cambodgienne nommée In Sabun et âgée de 29 ans a été grièvement blessée. Un boeuf a été également blessé et un autre tué.

Le Gouvernement royal du Cambodge a protesté énergiquement contre ces nouveaux actes de violation et d'agression commis délibérément par les forces armées américano-sud-vietnamiennes. Il a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam mettent fin à ces actes criminels et qu'ils indemnisent les victimes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, etc.

Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

